|  |  |
| --- | --- |
|  | ****Commune de SAINT-JOSSE-TEN-NOODE********GEMEENTE SINT-JOOST-TEN-Node**** |

**AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE**

Plan particulier d'affectation du sol

Le plan suivant est soumis à enquête publique :

**La modification du Plan Particulier d’Affectation du Sol (P.P.A.S.) n°19 « Quartier Ouest de la Gare du Nord » et son rapport sur les incidences environnementales.**

**L’enquête publique se déroule du 08/11/2022 et au 07/12/2022 inclus**

Pendant toute la durée de l’enquête publique, le dossier est consultable en ligne sur le site internet communal via le lien suivant : [**https://www.1030.be/gare-du-nord**](https://www.1030.be/gare-du-nord).

Le dossier est consultable à l’administration communale, où des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus :

* à l’adresse suivante : Service de l’Urbanisme, avenue de l’Astronomie 12 (3ème étage)
* du lundi au jeudi : entre 8 heures 30 et 13 heures
* le mardi entre 16 heures et 20 heures, sur rendez-vous

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d’enquête précisée ci-dessus, soit :

* Par écrit, à l’attention de : Collège des Bourgmestre et Echevins
	+ à l’adresse mail : urbanisme@sjtn.brussels
	+ à l’adresse postale : 13, avenue de l’Astronomie, à 1210 Bruxelles
* Oralement, auprès de l’administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d’en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la Commission de Concertation qui se tiendra ***le jeudi 22/12/2022*** à une heure encore à déterminer, ***à l’Hôtel communal de Schaerbeek, Salle du Conseil.***

Fait à Saint-Josse-ten-Noode, le 28/10/2022

Par le Collège,

La Secrétaire communale ffs, Le Bourgmestre,

Marie-Cécile Leempoel Emir Kir

L’enquête annoncée ci-dessus résulte d’une obligation légale et n’implique pas nécessairement l’adhésion du Collège des Bourgmestre et Echevins sur le projet présenté.